

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

**ATELIER DE LANCEMENT DE LA SECTION NATIONALE DU GABON
AU RESEAU AFRICAIN DES FEMMES TRANSFORMATRICES ET
COMMERÇANTES DE POISSON (AWFISHNET)**

RAPPORT D'ATELIER



Hôtel Boulevard

Libreville (GABON), du 27 au 28 septembre 2021



INTRODUCTION

Le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (AU-IBAR) en collaboration avec le Gouvernement de la République Gabonaise et avec l'appui de certains organismes et partenaires au développement, ont organisé un atelier de lancement de la section nationale du Gabon du Réseau des femmes transformatrices et commerçantes de poisson en Afrique (d'AwFishNet), du 27 au 28 septembre 2021 à Libreville en République Gabonaise.

L'atelier a réuni des femmes exerçant dans les activités de production, de transformation et de commercialisation des produits halieutiques et provenant de différentes localités du Gabon.

Il sied de préciser que toutes les provinces du Gabon n'ont pas pu être représentées, compte-tenu des délais requis pour remplir les procédures de déplacement inter-provinces imposées par le Gouvernement suite à la situation sanitaire due à la pandémie du coronavirus.

Ont également participé à cette réunion, des représentants de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, et quelques organismes internationaux exerçant dans le domaine de la pêche et de l'Aquaculture, à savoir : le Bureau Sous-régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP).

La Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), était représentée par Madame **Flore WORA épouse BARRO**, Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique.

La liste détaillée des participants figure en annexe 1

L'objectif global de l'atelier était de mettre en place la Section Nationale du Gabon du Réseau africain des femmes engagées dans la transformation et la commercialisation des produits halieutiques, en vue de faciliter la collaboration et la coopération entre les organisations de femmes et d'améliorer leur niveau de vie, leurs entreprises, aussi, d'assurer une participation effective à la prise de décision à tous les niveaux.

Il s'agissait spécifiquement de :

- Examiner et adopter une constitution et un règlement intérieur du projet national de réseau de femmes, conforme aux directives continentales de AwFishNet ;
- Voter les premiers membres du Bureau Exécutif du réseau ;
- Identifier collectivement les tâches clés et le plan d'action pour l'opérationnalisation juridique du réseau proposé



I – SEANCE D’OUVERTURE

La cérémonie d’ouverture a été ponctuée par quatre allocutions prononcées respectivement par :

- Monsieur **Philippe OUEDRAOGO**, représentant le Directeur par intérim de l’UA-BIRA ;
- Madame **Flore WORA épouse BARRO**, Représentante du Secrétariat Exécutif de la COREP ;
- Madame **BEYENE ATEBA épouse BALIABA**, Présidente de l’AwFishNet ; et
- Madame **Micheline SCHUMMER GNANDJI**, Directeur Général des Pêches et de l’Aquaculture, représentant le Ministre de l’Agriculture, de l’Elevage, de la Pêche et de l’Alimentation, Son Excellence Monsieur Biendi MAGANGA-MOUSSAVOU.

Monsieur Philippe OUEDRAOGO, est intervenu par vidéo conférence. Il a tout d’abord transmis les salutations du Directeur par intérim de l’UA-BIRA, Dr Nick NWANKPA qui, pour des raisons indépendantes de sa volonté, n’a pas pu assister à la réunion. Il a, par la suite, présenté ses remerciements aux Autorités gabonaises, plus précisément au Ministre de l’Agriculture, de l’Elevage, de la Pêche et de l’Alimentation, Son Excellence Monsieur Biendi MAGANGA-MOUSSAVOU, pour avoir accepté de soutenir l’organisation de cet atelier.

Il a souligné que les femmes jouent un rôle important dans les activités post-captures de la chaîne de valeur des activités de pêche et d’aquaculture. Elles jouent un rôle crucial dans la sécurité alimentaire en assurant la distribution et la disponibilité des produits halieutiques dans les ménages. Cependant, leurs rôles et contributions ne sont pas suffisamment reconnus et pris en compte dans le processus de prise de décisions.

Aussi, il a rappelé que les Ministres africains en charge des questions d’Agriculture, du Développement rural, des Pêches et de l’Aquaculture, réunis en 2014, ont reconnu l’importance du rôle joué par les femmes dans toutes les filières agroalimentaires et ont demandé aux Etats Membres de promouvoir des programmes d’autonomisation visant à renforcer le rôle des femmes et des jeunes dans les activités de pêche et d’aquaculture, y compris la production, le marketing et la commercialisation.

A cet effet, l’UA-BIRA a favorisé en 2017, à travers le Projet de gouvernance de la pêche (FishGov 1) financé par l’Union européenne, la création du Réseau africain des femmes engagées dans la transformation et la commercialisation des produits halieutiques « AwFishNet », tout en favorisant la création de réseaux nationaux qui seront affiliés au réseau continental.

La mise en œuvre de la deuxième phase du Projet de gouvernance de la pêche (FishGov 2) permettra à dix pays dont le Gabon d’établir leurs sections nationales d’AWFISHNET. Ainsi, l’atelier du Gabon est organisé pour que les femmes gabonaises aient une plateforme où elles peuvent échanger et partager leurs diverses expériences.



Il a souligné que l'UA-BIRA est un partenaire solide d'AwFishNet depuis sa création et a notamment développé une plateforme en ligne permettant aux femmes d'interagir sous forme de communauté pratique, et il a exhorté la future Présidente de la Section du Gabon à veiller à ce que ses membres fassent partie de ladite plateforme, afin d'améliorer la communication et le partage d'informations au niveau continental.

Mme Flore WORA épouse BARRO, a de prime à bord, au nom du Secrétariat Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), remercié l'UA-BIRA pour l'invitation et a salué l'initiative de la création du Réseau des femmes Africaines transformatrices et commerçantes de poisson (AwFishNet) en avril 2017 à Dar Es Salaam en Tanzanie.

Par la suite, elle a encouragé la formation de réseaux nationaux des femmes transformatrices et commerçantes de poissons dans chaque pays membre de l'Union Africaine, afin de faciliter une gestion efficace du réseau continental. Dans cette optique, la COREP encourage la République Gabonaise dans la mise en place de son réseau et souhaite qu'il soit dirigé par des femmes actives et responsables, afin que ce réseau s'inscrive dans la durabilité avec un plan d'actions prioritaires réaliste.

Enfin, elle souligné que la COREP est disposée à accompagner le Réseau, dans la limite de ses moyens.

Madame BEYENE ATEBA épouse BALIABA, dans un premier temps, a remercié les Autorisés Gabonaises pour l'accueil chaleureux, aussi l'UA-BIRA pour l'organisation de l'atelier. Puis elle a souligné que selon la FAO, plus de 200 millions de personnes en Afrique dépendent des produits halieutiques et plus de 69% des emplois que génère le secteur des pêches et de l'aquaculture sont occupés par les femmes. Ces dernières occupent tous les maillons de la chaîne de transformation et de distribution des produits consommés par la majorité des ménages en Afrique.

Elle a rappelé le but de la création par l'UA-BIRA en 2017, du Réseau Africain des femmes engagées dans la transformation et le commerce du poisson (AwFishNet), qui est de contribuer à l'amélioration du bien-être, des conditions de travail, de vie et des revenus des femmes dans le secteur de la pêche au sein des Etats Membres de l'Union Africaine.

C'est donc dans la poursuite de l'atteinte de cet objectif que l'atelier du Gabon est organisé pour le lancement de la section gabonaise.

Enfin, elle a exhorté les femmes présentes à s'impliquer massivement à la construction de cette plateforme qui est la leur et de tendre la main vers d'autres femmes afin de rendre ce réseau véritablement national.



Madame Micheline SCHUMMER GNANDJI, a dans son propos préliminaire souhaité la bienvenue à l'ensemble des convives et a particulièrement salué la présence de la délégation du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA), ainsi que de la Présidente du Réseau Africain des femmes transformatrices et commerçantes de poisson (AwFishNet). Elle a également remercié la FAO, la COREP, la JICA et l'ensemble des organisations des femmes pour avoir répondu à l'invitation qui leur a été adressée par l'UA-BIRA et l'administration des pêches et de l'aquaculture de la République Gabonaise.

Elle a rappelé que le Gabon a engagé depuis 2011 une réforme profonde du secteur pêche et aquaculture dont l'objectif consiste à faire en sorte que la pêche contribue davantage à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la lutte contre la pauvreté et à la création de richesses pour l'économie nationale.

Le gouvernement gabonais soutient donc l'initiative de l'UA-BIRA, d'installer le Réseau national du Gabon des femmes engagées dans la transformation et la commercialisation des produits halieutiques, car cela cadre avec les objectifs de la politique du gouvernement qui vise à avoir un environnement politique habilité à renforcer le rôle de la femme dans le secteur de la pêche.

Au regard de la qualité des participants et de l'engagement de tous, elle ne doute pas que des enseignements pertinents sortiront des échanges et qu'à travers le réseau qui sera mis en place, les femmes joueront un rôle majeur pour une croissance inclusive, au service du développement économique et social du Gabon.

Enfin, elle a déclaré ouverts les travaux de l'atelier.

II – DEROULEMENT DE L'ATELIER

II - 1 - Présentations thématiques

Après adoption de l'ordre du jour proposé, trois (3) présentations ont été faites :

- Madame **Guylène NKOANE NDOUTOUME**, Facilitateur Technique de l'atelier, a présenté le « **Contexte et objectifs de la réunion** ». Elle a déclaré qu'en Afrique, 200 millions de personnes dépendent du poisson comme source bon marché de protéines et les femmes sont les principaux acteurs dans la mise à disposition de ces produits dans les ménages, opérant dans les activités post-capture telles que la transformation, la vente, la distribution et le marketing. Ces activités contribuent ainsi de manière significative à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance et aux revenus des ménages.

Cependant, le rôle de ces femmes dans les processus de prise de décision est limité dans les institutions de gouvernance, les communautés et même au niveau du ménage.

L'Union africaine a mené ces dernières années des interventions-clés afin de soutenir les femmes engagées dans la pêche et l'aquaculture en Afrique. A travers la



Déclaration de Malabo, adoptée en 2014, sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et l'amélioration des moyens de subsistance, les Chefs d'Etat de l'Union africaine se sont engagés entre autres à soutenir et favoriser l'accès et la participation préférentiels des femmes et des jeunes dans les activités agroindustrielles rémunératrices et attrayantes ; mais aussi, de stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles.

Par la suite, l'Union africaine a élaboré un Cadre politique et stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, dont un des objectifs est l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Ainsi, l'UA-BIRA a mis en œuvre, avec l'appui de partenaires (AUDA-NEPAD et WorldFish à travers le FishTrade), le Projet de gouvernance des pêches (FishGov 1) financé par l'Union européenne, qui a permis d'établir le Réseau des femmes africaines transformatrices et commerçantes de poisson (AwFishNet) en tant que forum à travers lequel les femmes peuvent partager leurs expériences, renforcer leurs capacités à adopter les meilleures pratiques, à améliorer l'accès des produits de la pêche des femmes aux marchés locaux et régionaux, et à plaider d'une seule voix pour tirer parti de leur rôle et de leur contribution au secteur.

Il est important de souligner que sur les 55 Etats membres de l'UA, 13 ont des réseaux de femmes, dont 6 créés avant AwFishNet (République Démocratique du Congo, Cameroun, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal et Bénin) et 7 créés après la création d'AwFishNet (Congo, Ouganda, Tanzanie, Nigéria, Madagascar, Kenya et Ghana). Il y a des efforts pour étendre son adhésion aux 42 États membres de l'UA restants.

Elle a rappelé les objectifs spécifiques et les résultats attendus de l'atelier qui sont cités plus haut et a exhorté les femmes à s'impliquer dans la création et l'animation de ce réseau.

- Madame **BEYENE ATEBA épouse BALIABA, Présidente de l'AwFishNet** : a fait la « **Présentation du Réseau africain des femmes engagées dans la transformation et le commerce du poisson (AwFishNet)** ». Elle a tout d'abord rappelé le contexte de la création du Réseau AwFishNet en avril 2017 à Dar es Salaam en Tanzanie, qui résulte entre autres de la motivation à améliorer la collaboration et la coopération entre les organisations de femmes engagées dans la transformation et la commercialisation des produits de la pêche en Afrique. Elle a ensuite rappelé l'objectif global du Réseau qui est de contribuer à améliorer le bien-être, les conditions de travail et les revenus des femmes dans le secteur de la pêche (et en particulier les femmes travaillant dans le secteur post-capture) au sein des États Membres de l'Union Africaine.

Elle a cité des éléments de la stratégie du Réseau, les principaux partenaires à ce jour, ainsi que les actions menées.

De son expérience à travers ce réseau, elle a fait le constat que la voix des femmes compte de plus en plus dans le cadre de l'élaboration des politiques en Afrique. De plus, plusieurs solutions aux problèmes posés sont trouvées au sein du réseau juste grâce à un partage d'expérience.



Elle a rappelé que lors de la création d'AwFishNet, seuls 06 pays disposaient d'un réseau national des femmes et qu'à ce jour le continent en compte 13 pays suite à la création de sept nouveaux réseaux.

Elle a relevé les difficultés rencontrées par les femmes ; notamment, l'analphabétisme du point de vue des Technologies de l'Information et de Communication (TICs), la langue qui reste un obstacle majeur dans la communication et la faible appropriation du rôle de ce réseau par certaines femmes.

Elle a partagé l'expérience de la création du réseau camerounais d'AwFishNet, qui a été faite grâce au soutien important de l'administration des pêches qui a notamment aidé à identifier les femmes dans les différentes régions du pays, à travers les Délégations régionales de la pêche.

- Monsieur **Lionel KINADJIAN, Chargé des Pêches et Aquaculture (FAO/SFC)** : a fait son exposé sur les « **Opportunités pour les femmes dans la transformation et le commerce des produits de la pêche au Gabon** ». Il a commencé par présenter les caractéristiques des chaînes de valeur halieutiques de la sous-région, qui sont peu industrialisées, avec trois principales filières produisant le poisson frais, le poisson salé/séché et le poisson fumé à chaud. Les infrastructures de commercialisation et chaînes de froid sont limitées et les pertes post-captures sont importantes.

Il a souligné que, au Gabon, le rôle de la femme dans les chaînes de valeur halieutiques est historiquement reconnu dans les filières de transformation et commercialisation des produits. Cependant, les femmes interviennent également dans la production, en exerçant les activités de pêche et d'aquaculture. De plus, elles jouent un rôle d'investisseuses en s'impliquant au niveau de la production à travers le préfinancement des marées de pêche et elles sont même propriétaires des moyens de production. De ce fait, les femmes sont de véritables porteurs d'enjeux et sont donc véritablement concernées par les mesures de régulation qui sont prises dans le secteur et qui risquent d'affecter directement leurs revenus et la rentabilité du capital investi.

Il a présenté les opportunités pour les femmes dans le secteur pêche sous plusieurs aspects :

- en termes de ressources halieutiques : le potentiel exploitable de la sous-région semble important bien que les données ne soient pas actualisées ;
- en termes de développement de la technologie et des infrastructures : ceci permettrait l'accroissement de la valeur ajoutée des produits, la diminution des pertes post-captures et l'amélioration des conditions de travail ;
- en termes de marché : à travers des données de consommation des produits halieutiques, ainsi que des données sur la balance commerciale des produits halieutiques et le taux de couverture de la consommation de poisson pour les pays d'Afrique centrale. Il a montré l'importance du marché national et sous-régional des produits de la pêche ;



- en termes de politiques : différentes politiques régionales et nationales favorisent le commerce régional par les femmes (libre circulation des individus et des biens, politiques liées au genre, etc.). Concernant particulièrement le cadre politique au Gabon, le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT 2021-2023) compte deux projets prioritaires pour les secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie et de la pêche à l'horizon 2023.

Discussions et partage d'expériences:

Au terme de ces présentations, quelques femmes formatrices et commerçantes ont partagé leur expérience professionnelle.

Madame Anastasie BIVEGHE, Présidente des femmes commerçantes du marché de Lalala, Formatrice et commerçante de poissons, a commencé le commerce du poisson à l'âge de 14 ans. Elle est passée de la vente de poissons de faible valeur que les pêcheurs rejetaient et qu'elle allait récupérer dans l'eau à la vente de poissons plus prisés. Aujourd'hui, elle est propriétaire de pirogues motorisées.

Madame Brigitte BOUSSEYI, Présidente des commerçantes du marché du débarcadère d'Issac à Lambaréné, Formatrice du poisson appelé « Sans nom » (*Heterotis niloticus*), a fait remarquer que les années antérieures, ce poisson n'était pas consommé par les populations gabonaises, la quasi-totalité des captures était collectée, transformée et exportée au Congo, principalement par les ressortissantes congolaises résidant à Lambaréné. Elle a dû se battre pour trouver une place dans ce milieu très fermé, d'autant plus que ces femmes dotaient les pêcheurs en matériel de pêche, récupérant ainsi toutes les captures. Elle demande à l'Union africaine et au gouvernement gabonais d'encourager les femmes gabonaises afin qu'elles sortent de la pauvreté.

II – 2 -Travaux de groupes

Il a été constitué trois (3) groupes pour faire des propositions sur l'élaboration du mandat et du règlement intérieur du réseau, sur proposition d'un exemple de Plan d'action du Réseau national, élaboré sur la base de celui du Réseau continental. A ce sujet, la Présidente de AwFishNet a d'abord fait une présentation succincte sur ce qui doit être fait. Il était donc question de donner : Les objectifs, les actions stratégiques, les responsabilités, les intrants, les ressources financières, matérielles et humaines et les délais d'exécution.

Discutions en plénière

La majorité des points et des stratégies proposés par les trois groupes, sur le plan d'actions stratégiques du réseau et la durabilité ont été retenus et le document compilé a été adopté.

Les discussions en plénière ont également permis d'élaborer des règles de procédure uniformes entraînant la création de postes des membres du futur bureau, composé de huit (8) membres à savoir :



- Une Présidente ;
- Une Vice-Présidente ;
- Une Secrétaire Générale ;
- Une Secrétaire Générale Adjointe ;
- Une Trésorière ;
- Une Trésorière Adjointe ;
- Une Représentante des personnes handicapées ; et
- Une Représentante des jeunes.

Il est important de souligner que la représentante de la COREP a, à la demande de la Présidente de AwFishNet, donné un aperçu succinct de la COREP, en vue de faire connaître aux femmes et autres invités présents à l'atelier, le rôle important joué par la COREP dans la Sous-région de l'Afrique Centrale, notamment son assistance dans le cadre du renforcement des capacités des femmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

II - 3 - Session technique

Un projet de règlement intérieur du Réseau national, élaboré sur la base de celui du Réseau continental, a été présenté à l'assemblée. Les femmes ont amendé et adopté ce document en séance plénière.

III – ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU RESEAU

Afin de procéder à l'élection des membres de bureau du réseau, de manière organisée et transparente, une urne a été créée et chaque candidate devrait choisir une couleur différente des autres, afin d'être mieux identifier par ces électeurs.

Les élections ont été organisées et le Bureau du Réseau national composé de huit (8) membres a été constitué, ainsi qu'il suit :

- **Présidente** : Madame Nina Ricci MINGUIE épouse MOUTENDY ;
- **Vice-Présidente** : Mme Anne Marie OSSOUCAH épouse MBOT ;
- **Secrétaire Général** : Mademoiselle Céleste LEVEDY LOSSANGOYE ;
- **Secrétaire Général Adjoint** : Madame Brigitte BOUSSEYI ;
- **Trésorier** : Madame Jeanne ASSENGONE ;
- **Trésorier Adjoint** : Madame Brigitte IGNANGA ;
- **Représentant des personnes handicapées** : Madame BIKENE BI NZE GENEVIÈVE ;
- **Représentant des jeunes** : Madame NKARE MINKO Nelly.

La Présidente du Réseau Continentale a, par la suite, procédé à l'installation de la Présidente du Réseau National et cette dernière a installé les membres de son Bureau.



IV – RECOMMANDATIONS

Quelques recommandations ont été faites au cours des discussions. Il s'agira de :

- Demander aux membres élus du Bureau d'encourager les femmes des autres provinces à intégrer le réseau national ;
- Encourager les femmes à s'entraider en vue de lutter contre les inégalités à tous les niveaux.

V. CEREMONIE DE CLOTURE

Une motion, au nom des membres du Bureau, a été prononcée par Madame Nina Ricci MINGUIE épouse MOUTENDY, la Présidente fraîchement élue. Elle a, dans un premier temps, remercié l'UA-BIRA pour l'organisation de cet atelier qui a pu réunir plusieurs femmes du secteur pêche en République Gabonaise pour traiter des questions d'intérêt commun, ensuite, exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République Gabonaise pour avoir accepté abriter la réunion qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et qui a permis d'établir le Réseau National des Femmes Transformatrices et Commerçantes des produits halieutiques.

La Cérémonie de clôture proprement dite de l'atelier, a été faite par Madame Olga MBOULA BOUANGA MINKO, Facilitateur de l'atelier, en lieu et place du Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture. Elle a tout d'abord remercié les participants pour les résultats obtenus, ainsi que l'UA-BIRA pour les efforts fournis pour l'autonomisation de la femme africaine. Puis elle a souhaité à chacun un bon retour chez soi, et au Bureau du Réseau AwFishNet Gabon un bon démarrage des activités. Elle a déclaré que les portes de l'administration des pêches sont ouvertes au Réseau AwFishNet GABON pour tout éventuel appui.

CONCLUSION

Il est important de souligner que la représentante de la COREP a eu une participation active pour le bon déroulement des travaux, notamment lors de l'élection des membres du Bureau du réseau national.

Les membres élus de ce Bureau doivent avoir à l'esprit qu'ils ont un grand rôle à jouer. Pour que le Bureau aille de l'avant, il serait important de sensibiliser les autres femmes du domaine, non seulement dans l'Estuaire et dans le Moyen Ogooué, mais aussi dans les sept (7) autres Provinces du Gabon. Afin que ce réseau soit bien connu au niveau national et continental.

Le Bureau et toutes les autres femmes transformatrices et commerçantes des produits halieutiques faisant désormais partie du réseau national doivent dorénavant se battre pour atteindre leurs objectifs.



Aussi, elles devraient en permanence, avoir des échanges d'expériences par des informations en présentiel ou aux travers des outils de communication qui seront mis en place, en vue d'améliorer leurs environnements de travail, ainsi que leurs conditions de vie.

Nous devons reconnaître le rôle important joué par l'UA-BIRA et ses Partenaires quant à la revalorisation de la femme africaine dans le secteur pêche et de l'aquaculture.

Fait à Libreville, 5 octobre 2021

**L'Administrateur aux Ressources Humaines,
Financières et à la Logistique**

Flore WORA.-



ANNEXES





environmental affairs
Department:
Environmental Affairs
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



**ATELIER DE LANCEMENT DE LA SECTION NATIONALE DU GABON DU RESEAU AFRICAIN DES FEMMES
TRANSFORMATRICES ET COMMERÇANTES DE POISSON (AWFISHNET)
27-28 septembre 2021**

PROJET DE PROGRAMME

Heure	Activité	Intervenant
JOUR 1		
CEREMONIE D'OUVERTURE		
08:00 - 09:00	Arrivée et inscription des participants	Facilitateur
09:00 – 09:05	Déclaration liminaire d'un représentant du ministère en charge des pêches	
09:05-09:10	Remarques d'un représentant de la CEEAC	
09:10 - 09:15	Remarques d'un représentant de la COREP	
09:15 – 09:20	Remarque du Président d'AWFISHNET	Mme Beyene, Présidente d'AWFISHNET
09:20 – 09:25	Allocution du représentant de l'AU-IBAR	
09:25-10:00	Photo de famille et pause café	
PRESENTATIONS		
10:00 – 10:10	Présentation du contexte et des objectifs de la réunion	Facilitateur Technique
10:10 – 10:25	Qu'est-ce que AWFISHNET et liens entre les branches nationales et régionales	Mme Beyene, Présidente d'AWFISHNET
10:25 – 10:55	Liens entre le réseau proposé de femmes dans les pêches et l'aquaculture et la CEEAC/COREP	Représentant CEEAC/COREP
10:55 – 11:10	Opportunités pour les femmes dans la transformation et le commerce des produits de la pêche au Gabon	FAO
TRAVAUX DE GROUPES		
11:10 – 13:00	Élaboration du mandat et du règlement intérieur	Facilitateur



	du réseau (présentation, discussion et adoption)	
13:00 – 14:00	Pause déjeuner	
14:00 – 16:00	Élaboration d'un plan d'action pour le Réseau (Présentation, discussions et adoption)	Facilitateur
16: 00	Fin des travaux du premier jour	
JOUR 2		
08:00 - 09:00	Arrivée et inscription des participants	Facilitateur
09:00 – 09:10	Résumé des discussions du premier jour	Rapporteur
09:10 – 11:00	Élection du Bureau	Facilitateur
10:50 – 12:00	Cérémonie de clôture	
	Visite du CAPAL	



DISCOURS DE LA REPRESENTANTE DE LA COREP

Monsieur le Représentant du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA –BIRA)

Madame la Présidente du Réseau Africain des femmes transformatrices et commerçantes de poisson en Afrique (AWFISHNET)

Madame la Représentante du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire.

Distingués invités, en vos rangs et qualités

Mesdames et Messieurs

Le Secrétariat Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, en sigle COREP, remercie l'UA-BIRA pour l'invitation et salue l'initiative de la création du réseau des femmes Africaines transformatrices et commerçantes de poisson AWFISHNET en avril 2017 à Dar Es-Salaam en Tanzanie.

Au cours de cet atelier consultatif, il avait été question de renforcer les réseaux nationaux existants et encourager la formation de réseaux nationaux des femmes transformatrices et commerçantes de poissons dans chaque pays membres de l'Union Africaine afin de faciliter une gestion efficace du réseau continental. En outre, il avait été demandé à chaque pays d'avoir un point focal pour faciliter la formation du réseau national.

L'atelier, qui s'ouvre ce jour à Libreville en République Gabonaise, s'inscrit dans ce processus.

La COREP soutient cette initiative qui répond à la vision décrite dans son Plan d'Action Stratégique, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des femmes et des jeunes dans le secteur des pêches et de l'aquaculture.

Et pour rappel, la COREP avait apporté son assistance aux femmes du secteur des pêches de Kango de 2012 à 2016. Dans son programme en cours, la COREP a déjà envisagé des interventions en République Démocratique de Sao Tomé e Príncipe et en République du Cameroun.

La COREP encourage la République Gabonaise dans la mise en place de son réseau qui soit dirigé par des femmes actives et responsables, afin que ce réseau s'inscrive dans la durabilité avec un plan des actions prioritaires réalistes.

La COREP reste toujours disposée à accompagner le réseau dans les limites de ses moyens.

Je vous remercie.



